

**VINÇOTTE asbl**

Organisme de contrôle agréé | Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail  
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique  
TVA BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique • tél: +32 2 674 57 11 • brussels@vincotte.be

2.1

Personne à contacter : M. SCHACHT Xavier

Nos coordonnées  
Rapport n° : VIL/16/13285094/00/FR/000  
Réf. contrat : 1135067

Vos coordonnées  
Réf. : OIB.02/PO/2017/055/5782/CO/L1

N° CE 38208 (29878) L130

COMMISSION EUROPEENNE  
M. MOULIGNEAU  
OIB - Office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles  
CSM1 07/P001

1049 BRUXELLES

Données d'intervention  
Lieu : rue de la Loi 130 - 1040 Bruxelles  
Date : 15/10/2018 au 15/01/2019  
Effectuée par : O. RIGA/1641

---

**CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES BASSE TENSION  
TECHNIQUE 5A  
CONTROLE ANNUEL**

---

**INSTALLATION :** CCE : L130

**BASE DE L'EXAMEN**

Le contrôle a été effectué suivant les prescriptions suivantes :  
REGLEMENT GENERAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE)

**RUBRIQUES DU RAPPORT**

INFRACTIONS / OBSERVATIONS / NOTES

**CONCLUSION**

( ) L'installation électrique dont question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies ci-avant.

(x) L'installation électrique dont question dans le présent rapport **n'est pas** conforme aux prescriptions définies ci-avant. Nous restons à votre disposition pour un nouvel examen, après que les travaux nécessaires pour mettre l'installation en conformité auront été exécutés.

(x) Voir également la synthèse en fin de rapport

TECHNIQUE 5A CONTRÔLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES BASSE TENSION  
 CONTROLE ANNUEL  
 SYNTHESE DES ANOMALIES

<Conclusion>

Technique : 5A  
 Bâtiment : L130  
 N° CE : 38208 (29878)  
 Agent : O. RIGA  
 Date : 15/10/2018 au 15/01/2019

		TGBT AB (3ème étage Bloc A parking empl. 127)	
I	RGIE art. 252	1) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
I	RGIE art. 50	2) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles. (JDB et équipements sur portillon).	R (x2)
I	RGIE art. 251-01	3) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (circuit 20B1 et 19B1).	R (x2)
I	RGIE art. 118	4) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (circuit B1/03).	R (x2)
I	RGIE art. 80-82	5) Adapter la section du conducteur de mise à la terre Neutre transfo suivant Icc (installation prévue d'être couplée lors de maintenance d'un transfo.	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	6) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfos HT).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	7) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (corriger la destination circuit B1/01, TC51 au lieu de B3 rép.tél.).	R (x2)
O		8) Prévoir un schéma lisible (plus grand).	
I		9) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité : plan pas complet (disjoncteur, type de câbles, ...).	
O		10) Cellule 3 : revoir mise à la terre de la porte.	
I		11) Cellule 1 : Revoir le mécanisme de fermeture du coffret ou de l'armoire.	

		Tableau TA1/12 (+ 12 Bloc A local technique)	
I		12) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	
		Tableau chauffage TA3/12 (12ème étage Bloc A local technique)	
I		13) Prévoir un interrupteur sectionneur général multipolaire.	R (x2)
O		14) Prévoir une découpe dans le carta (démontage difficile).	
		TC 37 N-NS + extensions (12ème étage Bloc A local chaufferie)	
I	RGIE art. 252	15) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
I	RGIE art. 127	16) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuits QM02/2 à QM05/2).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	17) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits 43.2.9 - Q1 à Q3 - 44.14.1 à 44.14.4.	R (x2)
I		18) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (4531).	
		TC 38 NS (12ème étage Bloc A local tech)	
I	RGIE art. 116-127	19) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.29.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	20) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.29.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	21) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI cellule gauche).	R (x2)
I	RGIE art. 50	22) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	23) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits Q1 à Q4, UV).	R (x2)
I	RGIE art. 81.04	24) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette cellule droite).	R (x2)
I		25) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (circuit 4541 et 4571, 4581, 45371, 45393).	
		TA1/11 (11ème ét. Bloc A face bur. 11/21)	
I	RGIE art. 16-268	26) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits F-P1/0 - 30 et longueur circuits 71-72).	R (x2)



I		27) TD pas fermé à clé (voir barillet).	
I		28) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) (TL tableau).	
		TA2/11 (11ème ét. Bloc A face bur. 11/008A)	
I	RGIE art. 16-268	29) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits F-P1/0).	R (x2)
I		30) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 36 (11ème ét. Bloc A - local trémie face bur. 11/014)	
I	RGIE art. 16-268	31) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter 44.1).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	32) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	33) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81.04	34) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
		TA1/10 (10ème ét. Bloc A près bur. 10/21)	
I	RGIE art. 16-268	35) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-I 1/0-30-26 et longueur circuit 71) + TD HVAC.	R (x2)
I		36) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		37) Traces d'échauffement K1 30, K2 0.	
		TA2/10 (10ème ét. Bloc A face bur. 10/008)	
I	RGIE art. 16-268	38) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit F-P 1/0).	R (x2)
I		39) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 33 (10ème ét. Bloc A local technique - archives milieu)	
I	RGIE art.	40) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir	R (x2)



	16-268	(compléter circuit 44.1).	
I	RGIE art. 116-127	41) Adapter l'intensité nominale (In) du matériel (interrupteur - contacteur ...) à celle de la protection contre les surintensités du circuit (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	42) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	43) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
		TA1/9 (9ème ét. Bloc A face bur. 9/021)	
I	RGIE art. 16-268	44) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0-30-26 et longueur circuit 71).	R (x2)
O		45) Vérifier que le changement du disjoncteur 46, soit toujours en accord avec le câblage (mode de pose).	
		TA2/9 (9ème ét. Bloc A face bur. 9/10)	
I	RGIE art. 16-268	46) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit P-F1/0).	R (x2)
I		47) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 30 (9ème ét. Bloc A local tech. dans local archives milieu)	
I	RGIE art. 16-268	48) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit 43.1.6).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	49) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	50) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	51) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
		TA1/08 (8ème ét. Bloc A face bur. 08/019)	
I	RGIE art. 16-268	52) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit P-F 1/0-30-26 et longueur circuit 70-71 + numération bornier disj. 71) (pas de schéma en 2017).	R (x2)
		TA2/08 (8ème ét. Bloc A face bur. 08/010)	
I		53) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit P-F 1/0).	R (x2)



I		54) Contacteur K1/2, plastique bornes cassé, degré IP pas assuré.	
I		55) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 27 (8ème ét. Bloc A local tech. dans local archives milieu)	
I	RGIE art. 16-268	56) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit 43.1.6).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	57) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	58) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 50	59) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	60) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
		TA1/07 (7ème ét. Bloc A face bur. 07/021)	
I	RGIE art. 16-268	61) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit P-F 1/0-30-26 et longueur circuits 71, 70).	R (x2)
I		62) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TA2/07 (7ème ét. Bloc A face bur. 07/010)	
I	RGIE art. 16-268	63) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit P-F 1/0 et longueur circuit 43).	R (x2)
I		64) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
I		65) Art. 199, bornier Neutre (fil brun).	
		TC 23 (7ème ét. Bloc A local tech. dans local archives milieu)	
I	RGIE art. 16-268	66) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit 43.1.6).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	67) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)





C	RGIE art. 236.06	68) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	69) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I		70) Disjoncteur 43.1.5 à changer (art. 5).	
		TA1/06 (6ème ét. Bloc A face bur. 06/019A)	
I	RGIE art. 16-268	71) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit P-F 1/0-30-26 et longueur circuit 77).	R (x2)
I		72) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TA2/6 (6ème ét. Bloc A face bur. 06/010)	
I	RGIE art. 16-268	73) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuit P-F 1/0).	R (x2)
I		74) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 19 (6ème ét. Bloc A local tech. dans local archives gauche)	
I	RGIE art. 16-268	75) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits 43.1.6 - 43.2.6 - 43.2.7 - 44.1).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	76) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	77) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	78) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE rail din).	R (x2)
		TA1/05 (5ème ét. Bloc A face bur. 05/019)	
I	RGIE art. 16-268	79) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F 1/0-30-26 et longueur circuits 77 + 56).	R (x2)
I		80) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		81) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
		TA2/05 (5ème ét. Bloc A face bur. 05/012)	
I	RGIE art.	82) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir	R (x2)



	16-268	(compléter circuit P-F 1/0).	
I		83) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
C		84) Remettre cache goulotte en place.	
		TC 15 (5ème ét. Bloc A local tech. dans local 05/012A photocopieuse)	
I	RGIE art. 50	85) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(bornes disj. 43.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	86) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	87) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	88) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE rail din).	R (x2)
I		89) Disjoncteur 43.11 : marquage inexistant, à changer.	
		TA1/04 (4ème ét. Bloc A face bur. 4.21)	
I	RGIE art. 16-268	90) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F 1/0-30-26-27 et longueur circuit 77).	R (x2)
O		91) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
I		92) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TA2/04 (4è ét. Bloc A bur. 04/010 face entrée rue de la Loi 106)	
I	RGIE art. 16-268	93) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F 1/0-10 et longueur du 41).	R (x2)
I		94) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		95) Carta inférieur non démonté.	
		T.C.11 (4ème ét. Bloc A hall photocopieuse face bur. 04/23)	
I	RGIE art. 50	96) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(Prévoir une serrure au TD).	R (x2)
I	RGIE art.	97) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur	R (x2)

	116-127	trop élevée (transfo 60.1.1).	
C	RGIE art. 236.06	98) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
		TA2/03 (3ème ét. Bloc A dans local tech. Dalkia face parking empl. 126)	
I	RGIE art. 16	99) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
I	RGIE art. 252	100) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
I		101) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) (chemin de câble au-dessus porte TD).	
		TC4A (3ème ét. Bloc A local vestiaire Dalkia face empl. parking 123)	
I		102) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipement sur porte).	R (x2)
		TC4 (2ème ét. Bloc A local collecteurs face empl. parking 23)	
I	RGIE art. 70.06	103) Raccorder le récepteur avec enveloppe conductrice ne comportant qu'une isolation principale ( classe 1) au réseau de terre par un conducteur PE (porte gauche).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	104) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter alimentation et circuits Q1 à Q3).	R (x2)
C	RGIE art. 236-06	105) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.10.1).	R (x2)
I	RGIE art. 252	106) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	107) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE rail din à réaliser en 6 mm <sup>2</sup> min.).	R (x2)
I		108) Réglage de 4581 pas adapté, voir plan.	
		TD eau réfrigérée (2ème ét. Bloc A local grillage face empl. parking 13)	
C	RGIE art. 270	109) Fournir le PV de réception.	R (x2)
C	RGIE art. 5-9	110) Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités (câbler suivant règles de l'art).	R (x2)
I		111) Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	R (x2)



I		112) Fournir longueurs des câbles.	
I		113) TD pas fermé à clé.	
		TC51 (12ème ét. Bloc B - local GP)	
I	RGIE art. 81-04	114) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE entre barrettes à réaliser en 50 mm <sup>2</sup> min.).	R (x2)
I	RGIE art. 252	115) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	116) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits Q1 à Q3).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	117) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.2).	R (x2)
C	RGIE art. 236-06	118) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.2).	R (x2)
I		119) Le conducteur de protection ( PE ) est à distribuer dans toute l'installation (prise : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation).	R (x2)
I		120) Revoir enfichage : 45.21.1, 45.26.1, 45.8.2.	
O		121) Revoir câblage goulotte.	
		TB1/12 (12ème ét. Bloc B local Humidificateurs)	
I		122) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (destination 01 et compléter).	R (x2)
		TB1/11 (11ème ét. Bloc B face bur. 011/049)	
I	RGIE art. 199	123) Remplacer le conducteur isolé vert/jaune utilisé comme conducteur actif (alimentation secours).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	124) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter longueurs circuits S77 à S79).	R (x2)
C		125) Repérer les parties qui restent sous tension après coupure.	R (x2)
I		126) Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage.	
O		127) Carta principal non démonté.	
		TB4/11 (11ème ét. bloc B couloir interprètes salle B côté bloc C)	





I	RGIE art. 16-268	128) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter longueurs circuits Q7 à Q9).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	129) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo).	R (x2)
I		130) Revoir le mécanisme de fermeture du coffret ou de l'armoire (et fermer tableau à clé).	R (x2)
		TB2/11 (11ème ét. bloc B couloir à gauche du TB1/11 face local 011/049)	
C	RGIE art. 236.06	131) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo).	R (x2)
O		132) Pas pu ouvrir la porte même avec la clé.	
		TB1/10 (10ème ét. bloc B face bur.10/0619)	
I	RGIE art. 16-268	133) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter longueur circuits S70 et destination circuit 21 + 41 + 71 + réglage TC 160N).	R (x2)
O		134) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
O		135) Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage.	
O		136) Carta principal non démonté.	
		TB1/9 (9ème ét. bloc B local LR face bur.09/061)	
I	RGIE art. 16-268	137) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter destinations circuits 54-60-S80 et longueur circuit S80 + 41, 46 + réglage TC 160N).	R (x2)
C		138) Repérer les parties qui restent sous tension après coupure.	R (x2)
I		139) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		140) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
O		141) Carta principal non démonté (risques déclenchement).	
I		142) Circuit 50 : organe de manœuvre bloqué par le carta.	
		TE DATA UPS + 9B (9ème ét. bloc B local LR face bur.09/061)	
I	RGIE art. 16	143) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)

		TB1/8 (8ème ét. bloc B face bur.08/061)	
I	RGIE art. 16-268	144) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter destinations circuit 22 et longueur circuit S66 et 577 + réglage TC 160N).	R (x2)
I		145) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité, circuit 41, 43, 44.	
O		146) Obturer les ouvertures du carta non utilisée.	
O		147) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
O		148) Nous conseillons de supprimer les canalisations hors d'usage.	
O		149) Carta principal non démonté.	
		TB1/7 (7ème ét. bloc B loc. photocopieuse face bur.07/059)	
I	RGIE art. 118	150) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (remplacer pontage peigne alimentation circuits B57-B75-B77-21A-21B), échauffement des fils.	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	151) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter destinations circuits B73-21A-21B-53-S77-S8 et longueurs circuits B66-B57-B75-S77).	R (x2)
I		152) Prévoir une protection contre les surintensités sur ce(s) circuit(s) (disj. pour protéger le diff. éclairage).	R (x2)
		TB1/6 (6ème ét. bloc B local LR face bur. 06/061)	
I	RGIE art. 5-9	153) Fixer, raccorder l'appareillage correctement (boîte de dérivation à fermer), carta non démonté.	R (x2)
O		154) Carta (secours à remplacer).	
O		155) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
I		156) Adapter le(s) schéma(s) de position à la réalité (circuits 42 et 44 + 581 ...).	
I		157) Fournir longueur circuits 580 et 81.	
		TE Data (UPS) + 6 B (6è bloc C local LR face bur. 06/061)	
C		158) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	R (x2)
I		159) Compléter le schéma : longueur circuit, section, origine de	

		l'alimentation et dénomination et fonction du général (QG).	
		TB1/5 (5ème ét. bloc B local photocopieuse face bur. 05/059)	
I	RGIE art. 16-268	160) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter destination circuits 21-55 et longueur circuit S77).	R (x2)
O		161) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
I		162) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité, circuits 43, 45, 50, 59.	
		TB1/4 (4ème ét. bloc B local photocopieuse face bur. 04/063)	
I	RGIE art. 16-268	163) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter la destination circuits 22B-57 à 61 - S77-S79 et longueur circuit S79 et 56).	R (x2)
I	RGIE art. 118	164) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (pontage peigne alimentation circuit 59).	R (x2)
I		165) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (K3 ...).	
I		166) Repérage TD 582, ...	
O		167) Echauffement anormal des fusibles et/ou disjoncteurs, à vérifier (582).	
		TD Clim. Print Shop (4ème ét. bloc B dans bur. Print Shop 04/44)	
I	RGIE art. 127	168) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuit QM3, QM1 et QM2).	R (x2)
		TB1/3 (3ème ét. bloc B face local PABX et local 03/006)	
I	RGIE art. 16-268	169) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter destination circuits S77-S75 et longueurs circuits 81 à 83 - 58 - 59).	R (x2)
C		170) Repérer les parties qui restent sous tension après coupure.	R (x2)
O		171) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
O		172) Revoir câblage goulotte.	
		TB1/1 (3ème ét. bloc B local technique 07 couloir escalier secours à droite TB1/03)	
I	RGIE art. 16	173) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)



I		174) Assurer la continuité de la mise à la terre du (des) conducteur(s) de protection (PE 16 <sup>2</sup> non raccordé).	
O		175) Revoir fermeture tableau.	
		TC 48 (3ème ét. bloc B local technique 07 couloir escalier secours à droite TB 1/03)	
I	RGIE art. 50	176) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements sur portes).	R (x2)
		TC 49 (3ème ét. bloc B local archives face TB 1/03 - entrée par la dernière porte avant local HVAC)	
I	RGIE art. 86.03	177) Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation (prise TD).	R (x2)
C	RGIE art. 236-06	178) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I		179) Relier les borniers de terre entre-eux.	
		TC 50 (3ème ét. bloc B local HVAC fond couloir)	
I	RGIE art. 50	180) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(bornes disj. gén.).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	181) Relier les prises de terre entre elles (PE à connecter à la barrette et liaison entre barrettes).	R (x2)
C	RGIE art. 236-06	182) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfos 60.6.1 - 60.29.1).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	183) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits Q1 à Q5).	R (x2)
C		184) Prévoir une protection de surcharge, les fusibles type "aM" ne conviennent que pour la protection contre les court-circuits (circuit 40.7.1).	R (x2)
I	RGIE	185) Prise : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation.	R (x2)
I		186) Les valeurs (spécifications) ne sont plus visibles (disj. 43.29.1).	R (x2)
I		187) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (45.8.2).	
		TC 50 A (3ème ét. bloc B local HVAC fond couloir)	

I	RGIE art. 50	188) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(bornes disj. - TI et équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 252	189) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	190) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits Q1 à Q3, numérotation bornier.	R (x2)
I	RGIE art. 236-06	191) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	192) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfos 60.1.1 - 60.4.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236-06	193) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfos 60.1.1 - 60.4.1).	R (x2)
I	RGIE art. 86.03	194) Prise(s) : le contact de terre est à relier à la terre de l'installation (prise TD).	R (x2)
		Tableau CODITEL (3ème bloc B local PABX de droite)	
I	RGIE	195) Supprimer le câblage en 0,75 mm <sup>2</sup> (min. 1,5 mm <sup>2</sup> pour les circuits sans prises de courant)	R
C		196) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	R
I		197) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir.	R
		TD PABX 1 (3ème ét. bloc B local PABX)	
I	RGIE art. 50	198) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(TD à fermer à clé et obturer le dessous TD).	R
		TD R TEL (3ème ét. bloc B local PABX)	
I	RGIE art. 50	199) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(TD à fermer à clé)..	R
		TD UPS 2 (3ème ét. bloc B local PABX)	
I	RGIE art. 16	200) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R
C	RGIE art.270	201) Fournir le PV de réception.	R
		TD PABX 2 (3ème ét. bloc B local PABX)	
I	RGIE art. 16	202) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R
I	RGIE art. 50	203) (Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau.	R



		Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension	
I	RGIE art. 118	204) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (pontage peigne circuits Hedap - boîte test 230 V - H300E test 182 - prises).	R
I	RGIE art. 81-04	205) Relier les prises de terre entre elles (PE).	R
C	RGIE art. 5-9	206) Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités.	R
		TE BELGACOM (3ème ét. bloc B local HVAC)	
C	RGIE art. 16	207) Supprimer multiples versions schémas.	R
C	RGIE art.270	208) Fournir le PV de réception.	R
		TD HIPATH (3ème ét. bloc B local HVAC)	
I	RGIE art. 16	209) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R
C	RGIE art. 50	210) (Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau. Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension (Replacer 2 vis au TD).	R
		TGBT CD (3ème bloc C face asc. et bur. 3-120)	
I	RGIE art. 50	211) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(bornes disj. C1/01- F3/3 et équipements sur portes).	R (x2)
I	RGIE art. 80-82	212) Adapter la section de mise à la terre neutre transfo suivant Icc.	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	213) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo HT), non vérifiable (sous tension).	R (x2)
I	RGIE art. 70-01	214) Lors de la réduction de la section des conducteurs, il y a lieu d'installer une protection de surintensité adaptée à la section la plus faible (cellule gauche).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	215) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits F6/1-F6/1, destinations circuits Rés. 4 - D1/10, longueurs circuits D1/10 - 10/1 - HVAC accueil - écl. nuit accueil - 19/3-7-5 - écl. secours - B1/01 - chiller).	R (x2)
I	RGIE art. 118	216) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (circuits C1/11 - C1/09 - D1/07 - D1/10 - 10/1 - C1/16 - C1/02).	R (x2)
I	RGIE art.	217) S'assurer de la filiation disj. Merlin Gerin et Vynchier.	R (x2)



	251.01	L'installation étudiée pour transfos couplés ou couplage possible lors de maintenance d'un transfo ? Interrupteur de couplage : ON.	
C		218) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	R (x2)
O		219) Carta non démonté.	
		TC 1/12 (12ème ét. bloc C local HVAC Droit)	
I	RGIE art. 16	220) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
O		221) Obturer les ouvertures non utilisées.	
I		222) Remettre enveloppe disjoncteur principal.	
		TC 40 (12ème ét. bloc C local HVAC Droit)	
I	RGIE art. 50	223) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (contacteur près 43.1.3).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	224) Relier les prises de terre entre elles (PE milieu - pontage PE à réaliser entre 3 rails din et barrette).	R (x2)
I	RGIE art. 252	225) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (borniers gauche et milieu).	R (x2)
I	RGIE art. 127	226) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuits 45.7.1).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	227) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.23.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	228) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.23.1).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	229) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits Q1 à Q2 gauche - 43.29.5 - Q1 à Q4 milieu + supprimer double numérotation).	R (x2)
		TC 39 (12ème ét. bloc C local HVAC Gauche)	
I	RGIE art. 16-268	230) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuit Q1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	231) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
		TC1/11 (11ème ét. bloc C face bur. 11/114)	
I	RGIE art.	232) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à	R (x2)

	16-268	prévoir (Compléter circuit P-F1/0-30-26B et longueurs circuits 46-46).	
I		233) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC35 (11ème ét. bloc C asc. hall WC)	
I	RGIE art. 16-268	234) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter l'alimentation secours et longueurs circuit 43.2.2).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	235) Relier les prises de terre entre elles (Interconnecter les barrettes PE).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	236) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfos 60.1.1 - 60.3.1).	R (x2)
I		237) Adapter l'intensité nominale (In) du matériel (interrupteur - contacteur ...) à celle de la protection contre les surintensités du circuit (int. gén. IV 25 A protéger par 28 A, adapter le réglage dans TC1/11).	R (x2)
I		238) Tableau non fermé à clé.	
		TC1/10 (10ème ét. bloc C face bur. 10/120)	
I	RGIE art. 16-268	239) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits F-P1/0-30-26B et longueur circuit 76).	R (x2)
I		240) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
I		241) Bornier N (en bas à gauche à remplacer, brûlé).	
		TC32 (10ème ét. bloc C face asc. et hall WC)	
I	RGIE art. 81-04	242) Relier les prises de terre entre elles (Interconnecter les barrettes PE).	R (x2)
I	RGIE art. 50	243) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(Replacer serrure à clé).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	244) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I		245) Circuit 40.1.2, fusibles de valeurs différentes à changer.	
I		246) TD non fermé à clé.	



		TC1/9 (9ème ét. bloc C face bur. 0/112)	
I	RGIE art. 16-268	247) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits F-P1/0-30-26B et longueur circuit 71).	R (x2)
I		248) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		249) Obturer les ouvertures non utilisées.	
		TC29 (9ème ét. bloc C à droite TC 1/09 local photocopie)	
C	RGIE art. 236.06	250) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
		TC1/8 (8ème ét. bloc C face asc. et local archives B)	
I	RGIE art. 16-268	251) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F 1/0 - 30-26B, destination circuit 71 et longueurs circuits 71-77).	R (x2)
O		252) Obturer les ouvertures non utilisées.	
		TC26 (8ème ét. bloc C face bur. 8-124 A dans local archives)	
I	RGIE art. 81-04	253) Relier les prises de terre entre elles (Interconnecter les barrettes PE).	R
C	RGIE art. 236.06	254) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R
		TC1/7 (7ème ét. bloc C face asc. et local Archives)	
I	RGIE art. 16-268	255) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter longueur circuit 71 et circuits P-F1/0-30-26B + numérotation bornier disj. 71 et 55 ? + disjoncteur à côté du n° 2 ?).	R (x2)
O		256) Obturer les ouvertures non utilisées.	
		TC22 (7ème ét. bloc C face bur. 07/126 A)	
I	RGIE art. 81-04	257) Relier les prises de terre entre elles (Interconnecter les barrettes PE).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	258) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I		259) Prévoir une protection de surcharge au secondaire du transformateur (transfo 80.2.1).	
I		260) TD non fermé à clé.	

		TC1/6 (6ème ét. bloc C face asc. et local Archives B)	
I	RGIE art. 16-268	261) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits F-P1/0-30-26B et longueur circuit 55).	R (x2)
I		262) Prévoir un disjoncteur dont le pouvoir de coupure est suffisant (disjoncteur 63).	R (x2)
I		263) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (2 x disj. 55).	R (x2)
		TC18 (6ème ét. bloc C face bur. 06/126 local Archives)	
I	RGIE art. 81-04	264) Relier les prises de terre entre elles (Interconnecter les barrettes PE).	R
I	RGIE art. 116-127	265) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R
C	RGIE art. 236.06	266) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R
		TC1/5 (5ème ét. bloc C face bur. 5/126 dans Archives)	
I	RGIE art. 16-268	267) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-30-26B et longueur circuits 71-79 + + numérotation bornier 58 - 71 ?).	R (x2)
I		268) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (tableau HVAC) (134A).	R (x2)
I		269) Boîte de dérivation à droite du TD à fixer.	
O		270) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
		TC14 (5ème ét. bloc C face bur. 5/128 et local Archives)	
I	RGIE art. 81-04	271) Relier les prises de terre entre elles (Interconnecter les barrettes PE).	R
I	RGIE art. 118	272) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (interrupteur général protégé par TC1/05).	R
C	RGIE art. 236.06	273) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R
		TC1/04 (4ème ét. bloc C face réception - local ordinateur)	
I	RGIE art. 16-268	274) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-30-26B-1-13-78, destination	R (x2)





		circuits 40-11-60-61 et longueurs circuits 77-71-98-92 à 96 et transfo T1/13).	
I	RGIE art. 236.06	275) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo T1/13).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	276) Relier les prises de terre entre elles (PE goulotte droite).	R (x2)
I	RGIE art. 118	277) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (circuits 85-86).	R (x2)
I		278) Prévoir un disjoncteur dont le pouvoir de coupure est suffisant (circuits 93 à 96).	R (x2)
O		279) Carta non démonté.	
O		280) Obturer les ouvertures du TD non utilisées.	
		TD Pompier (4ème ét. bloc C réception - local ordinateur)	
I	RGIE art. 50	281) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (fermer à clé le TD). et replacer carta + équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 50	282) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (fermer à clé le TD).	R (x2)
I	RGIE art. 50	283) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	284) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter 4 disj. cellule 1).	R (x2)
		TC1/3 (3ème ét. bloc C face local Archives et asc.)	
I	RGIE art. 16-268	285) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-30-26B, destination circuit 60 et longueur circuit 71 + numérotation borniers 71 - 58 - 88 ?).	R (x2)
I		286) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau + soquet à remplacer.	
I		287) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (circuits 56, 43).	
		TC7 (3ème ét. bloc C face bur. 3/128)	
C	RGIE art. 236.06	288) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)

		TC3/03 (3ème ét. bloc C face asc. et bur. 3-120)	
I	RGIE art. 16-268	289) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter alimentation, 3 contacteurs, circuits 1-2).	R (x2)
		TD1.B/03 (3ème ét. bloc C face empl. parking 13)	
I	RGIE art. 16	290) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
I		291) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		292) Carta difficile à enlever (P1/1).	
I		293) TD non fermé à clé.	
		TDC1/02 (2ème ét. bloc C face monte-charge et loc. menuiserie)	
I	RGIE art. 16-268	294) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-27B, longueur circuit 71 + numérotation bornier 71 et 58 ?).	R (x2)
		TC2 (1er ét. bloc C face monte-charge et local GPC3)	
I	RGIE art. 81-04	295) Relier les prises de terre entre elles (PE + interconnecter les barrettes PE).	R (x2)
I	RGIE art. 50	296) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	297) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits Q1 à Q3, disj. Vynckier C20A) + contacteur à gauche de 43.1.3.	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	298) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.17.1).	R (x2)
I		299) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (II C20A / 3 kA Vynckier - à gauche du tableau).	R (x2)
I		300) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité, 43.1.3 (32 A et pas 25).	
I		301) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (art.127 du RGIE) (45.14.2).	
		TD HVAC1 (1er ét. bloc C face monte-charge et local GP Centre d'accueil)	
I	RGIE art.	302) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à	R (x2)



	236.06	la masse, côté relais (TI).	
I		303) Prévoir un disjoncteur dont le pouvoir de coupure est suffisant (QF.10.2).	R (x2)
I		304) Prévoir un plan complet (il manque beaucoup de pages).	
O		305) Manque plaquette interrupteur entrée local.	
		TP1/01 (1er ét. bloc C parking entrée Ch. d'Etterbeek - local garde)	
I	RGIE art. 16-268	306) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter alimentation, destinations tous circuits, longueurs circuits 31-77).	R (x2)
I	RGIE art. 118	307) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (remplacer pontage peigne circuits 60-61, revoir).	R (x2)
I	RGIE art. 115-116	308) Prévoir une protection contre les surintensités sur ce(s) circuit(s) (circuit 61).	R (x2)
I		309) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements sur porte).	R (x2)
		TC41 (9ème ét. bloc D à gauche TD 1/9 et bur. 9-145 - local HVAC)	
I	RGIE art. 81-04	310) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette PE).	R (x2)
I	RGIE art. 127	311) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuit 45.5.1).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	312) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits Q1 à Q6).	R (x2)
I	RGIE art. 236.06	313) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	314) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.20.1).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	315) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.20.1).	R (x2)
I		316) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (circuit 45.4.2).	

		TD 1/09 (9ème ét. bloc D à gauche bur. 9-145)	
I	RGIE art. 16-268	317) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0 - 26B, destination et longueur circuit 70).	R (x2)
		TC42 (9ème ét. bloc D à gauche bur. 9-1183)	
I	RGIE art. 81-04	318) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette PE).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	319) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuit 45.8.2).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	320) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfos 60.37.1 - 60.19.1 - 60.35.1).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	321) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits Q1 à Q5).	R (x2)
I		322) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.	R (x2)
I		323) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (45.11.1).	
I		324) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.19.1).	
		TD 1/8 (8ème ét. bloc D face bur. 8/138)	
I	RGIE art. 16-268	325) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B).	R (x2)
C		326) Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	R (x2)
I		327) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TD 2/8 (8ème ét. bloc D face bur. 8/170)	
I	RGIE art. 16-268	328) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B et longueur circuit 71).	R (x2)
I		329) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 25 (8ème ét. bloc D face bur. 8/170)	





I	RGIE art. 81-04	330) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	331) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
		TD 1/7 (7ème ét. bloc D face bur. 07/135A)	
I	RGIE art. 16-268	332) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B et longueur circuit 79).	R (x2)
I		333) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TD 2/07 (7ème ét. bloc D face bur. 07/166)	
I		334) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (circuit F1/0).	R (x2)
		TC21 (7ème ét. bloc D local technique face bur. 07/172)	
I	RGIE art. 81-04	335) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	336) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	337) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
		TD 1/06 (6ème ét. bloc D face bur. 06/138)	
I	RGIE art. 16-268	338) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B, destination circuit 47 et longueur circuit 79 et destination 76).	R (x2)
I		339) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TD 2/06 (6ème ét. bloc D face bur. 06/168)	
I	RGIE art. 16-268	340) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0).	R (x2)
I		341) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 17 (6ème ét. bloc D local technique face bur. 06/172)	
I	RGIE art. 81-04	342) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)

C	RGIE art. 236.06	343) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
		Tableau TD 1/5 (5ème bloc D face bur. 05/138)	
I	RGIE 16-268	344) Compléter la destination des circuits 49, circuits P-F1/0-26B, longueurs circuits 70-72.	R (x2)
I		345) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TD 2/5 (5ème ét. bloc D face bur. 05/170)	
I	RGIE art. 16-268	346) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B, destination circuits 50'-48-49-51-52-53-47).	R (x2)
I		347) Disjoncteur 43 à remplacer.	
		TE salle info DG Agri (TE 1 Si +5) (5ème bloc D salle infor. face bur. 05/168)	
I	RGIE 16-268	348) Compléter la destination et la longueur des circuits 15-16-17	R (x2)
I	RGIE art. 50	349) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (tableau à fermer à clé, équipement sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 118	350) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (remplacer pontage peigne TD).	R (x2)
		TE2 salle info (TE UPS Si +5) (5me bloc D salle infor. face bur. 05/168)	
I	RGIE 49	351) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles. Fermer le TD à clé ou à l'aide d'un outil.	R (x2)
I		352) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (disj. Q22 : destination + longueur).	R (x2)
I		353) Le peigne qui alimente les circuits Q1 → Q6 à remplacer (Imax peigne 100 A).	
		TD pompes frigo +5 D (5ème ét. bloc D local technique face bur. 05/170)	
I	RGIE art. 16	354) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
I	RGIE art. 50	355) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (placer carta + équipements porte).	R (x2)



O		356) Pictogramme "Danger électrique" à placer sur la porte.	
		TC 13 (5ème ét. bloc D local technique face bur. 05/170)	
I	RGIE art. 81-04	357) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
C	RGIE art. 50	358) (Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau. Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension (remplacer serrure cassée).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	359) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
		TE pompes clim. 1-2 (5ème ét. bloc D local technique face bur. 05/170)	
I	RGIE art. 16	360) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (x2).	R (x2)
C	RGIE art. 270	361) Fournir le PV de réception.	R (x2)
C		362) La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	R (x2)
C		363) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	R (x2)
		TD 1/4 (4ème ét. bloc D face bur. 04/138A)	
I	RGIE art. 16-268	364) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0-26B et longueur circuit 77 et 78 et destination 78).	R (x2)
O		365) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
		TD 2/4 (4ème ét. bloc D face bur. 04/174)	
I	RGIE art. 16-268	366) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B, destination 48-63-64, disj. arrivée).	R (x2)
		TE Chiller +4 (4ème bloc D local technique face bur. 04/174)	
I		367) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
C		368) Prévoir le PV de réception.	R (x2)
I		369) Local non fermé à clé.	
		TC9 (4ème ét. bloc D local technique face bur. 04/174)	
I	RGIE art. 50	370) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (bornes disj.).	R (x2)

I	RGIE art. 116-127	371) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	372) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 127	373) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuit QM01).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	374) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits Q1 - 43.25.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	375) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
		TD 1/03 (3ème ét. bloc D face bur. 03/138)	
I	RGIE art. 16-268	376) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuit F-P1/0-26B).	R (x2)
I		377) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
O		378) Obturer les ouvertures non utilisées.	
I		379) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		380) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
		TD 2/03 (3ème ét. bloc D face bur. 03/168)	
I	RGIE art. 16-268	381) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B, destination circuit 60, longueurs circuits 46-60 et destination 55).	R (x2)
C		382) Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	R (x2)
O		383) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
		TD 2/2 (2ème ét. bloc D face bur. 02/168)	
I	RGIE art. 16-268	384) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26B, longueurs circuits 54-70).	R (x2)
O		385) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
		TD local douche +3 (2ème ét. bloc D face bur. 02/168)	
C	RGIE art. 270	386) Fournir le PV de réception.	R (x2)



		TC3 (2ème ét. local HVAC parking face empl. 137)	
I	RGIE art. 50	387) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(bornes disj. 43.9.1 - 43.1.1 + agrandir le carta porte droite de la cellule gauche + 43.1.3).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	388) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits Q1 à Q4).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	389) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfos 60.24.1 - 60.26.1).	R (x2)
C		390) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (adapter le réglage de la protection thermique 45.3.1).	R (x2)
I		391) Disjoncteur 43.1.1 à remplacer (caractéristiques illisibles + fusibles 44.24.1.).	
O		392) Signe de surchauffe disjoncteur 43.1.2.	
O		393) Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités (goulotte du dessous).	
		TGBT HVAC (1er ét. local F7 face escalier et parking empl. 54)	
I	RGIE art. 50	394) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (agrandir le carta au niveau du JDB).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	395) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfos HT).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	396) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter 2 disj. 6 A IV et section canalis départs).	R (x2)
I	RGIE art. 251.01	397) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (2 disj. 6 A IV)	R (x2)
I		398) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (2 disj. IV U6A/6 kA).	R (x2)
I		399) Local non fermé à clé.	
I		400) Compléter IN Q6 → Q7 sur plan.	
		TGBT E-F (1er ét. Bloc EF local TGBT couloir technique face empl. parking 54)	
I	RGIE art. 16	401) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
I	RGIE art. 118	402) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval	R (x2)

		(circuits F2/12 - Tableau N/S, climatiseurs, F1/11, F2/11, E1/7, by-pass No-Break).	
I	RGIE art. 116-127	403) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfos HT).	R (x2)
I	RGIE art. 251.01	404) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (circuits 17/3 à 19/3 et s'assurer de la filiation disj. Merlin Gerin et Vynckier. Cellule 5, installation étudiée pour transfos couplés ou couplage possible lors de maintenance d'un transfo ? Interrupteur de couplage : ON).	R (x2)
C		405) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements sur porte - cellule 1 - 3 - 5).	R (x2)
		TF 2/01 (1er ét. Bloc EF local TGBT couloir technique face empl. parking 54)	
I	RGIE art. 16	406) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R
		TF 3/01 (1er ét. Bloc F local TGBT couloir technique face parking empl. 54)	
I	RGIE art. 16	407) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
		TD inverseur de source N/S (1er bloc F local UPS face parking empl. 51)	
I		408) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	
		TG Normal UPS (1er ét. Bloc F local UPS face parking empl. 51)	
I	RGIE art. 16-268	409) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter destination circuit Q23, longueurs circuits Q OND 2 -TE SI 6ème Et F - Q23 à Q25).	R (x2)
I		410) Prévoir un disjoncteur dont le pouvoir de coupure est suffisant (Q25).	R (x2)
I		411) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (Q17, QG).	
		TE clim UPS 1E (1er ét. Bloc F local UPS face parking empl. 51)	
C	RGIE art. 270	412) Fournir le PV de réception.	R (x2)
C		413) La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	R (x2)
C		414) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	R (x2)
O		415) Obturer les ouvertures au-dessus du TD.	



		TGBTS (1er ét. Bloc F local groupe électrogène face parking empl. 97)	
I	RGIE art. 50	416) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements sur portillon + agrandir le carta).	R (x2)
I	RGIE art. 16	417) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
C	RGIE art. 118	418) S'assurer de la protection surcharge groupe électrogène égale à 722 A max.	R (x2)
		Tabl. Normal / secours (1er ét. Bloc F local groupe électrogène face parking empl. 97)	
I	RGIE art. 16	419) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
O	RGIE art. 236.06	420) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI).	R (x2)
I	RGIE art. 50	421) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(équipements sur porte).	R (x2)
O		422) Carta non démonté (travaux en cours).	
		Tabl. aux GS2 / GS1 (1er ét. Bloc F local groupe électrogène face parking empl. 97)	
I	RGIE art. 70.01	423) Prévoir la mise à la terre de la tresse et/ou de l'armure du (des) câble(s) (tresse).	R (x2)
I	RGIE art. 50	424) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 113	425) Sur les circuits polyphasés, éliminer le fusible ou disjoncteur unipolaire placé sur le neutre ou prévoir un automate de protection omnipolaire pour les circuits concernés (circuits Q4-Q5 + données illisibles).	R (x2)
C		426) La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	R (x2)
C		427) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	R (x2)
		TE1/11 (11ème ét. Bloc E couloir technique)	
I	RGIE art. 16-268	428) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuit P-F1/0, destination circuit 27, longueur circuits 27).	R (x2)
I		429) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (circuit 26 + section).	

		TC 43 B (11ème ét. Bloc E local HVAC 1 couloir)	
I	RGIE art. 16-268	430) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter les 2 alimentations Q1 à Q3).	R (x2)
I	RGIE art. 236.06	431) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI x2).	R (x2)
I	RGIE art. 127	432) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuits 45.10.2 - 45.11.1 - 45.11.2).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	433) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.43.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	434) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.43.1).	R (x2)
I		435) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (45.10.2).	
I		436) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (45.8.2, 45.17.1, 45.18.1).	
		TC 43 C (11ème ét. Bloc E local HVAC 1 couloir)	
I	RGIE art. 116-127	437) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	438) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	439) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I		440) Protéger les pièces nues sous tension (Porte TD).	
O		441) Revoir câblage goulottes.	
I		442) Adapter réglage 45.2.1.	
		TC 43 A (11ème ét. Bloc E local HVAC 2 extérieur)	
I	RGIE art. 50	443) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(équipements sur portes).	R (x2)
I	RGIE art. 251.01	444) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (circuit 43.1.1).	R (x2)
		TE1/10 (10ème ét. Bloc E face bur. 10/179)	
I	RGIE art.	445) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à	R (x2)



	16-268	prévoir (Compléter circuits P-F1/0 - 30-26 et destination, longueur circuit 71 et 2 x disj. 70 et disj. 57).	
I		446) Repérage tableau (voir disjoncteur de l'arrivée de secours).	
		TC 31 (10ème ét. Bloc E local nettoyage face bur. 10/179)	
I	RGIE art. 81-04	447) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R
I	RGIE art. 116-127	448) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R
C	RGIE art. 236.06	449) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R
		TE 1/09 (9ème ét. Bloc E face bur. 9/185)	
I	RGIE art. 16-268	450) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26, destination et longueur circuits 70-71 et 56 est réserve).	R (x2)
O		451) Repérage bornier à compléter.	
		TE 1/08 (8ème ét. Bloc E face bur. 8/185)	
I	RGIE art. 16-268	452) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-30-26, longueur circuits 70-77-79-90 et destination circuits 61, disjoncteur HVAC, ...).	R (x2)
I		453) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
O		454) Compléter repérage borniers (disjoncteur 79).	
		TE Data UPS + 8E (8ème ét. Bloc E local Data face bur. 08/180)	
I	RGIE art. 16	455) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R
C	RGIE art.270	456) Fournir le PV de réception.	R
C		457) La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	R
		TE1/07 (7ème ét. Bloc E face bur. 07/183A)	
I	RGIE art. 16-268	458) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-30-26, destination circuits 62-72; longueur circuits 70-72-77 + tableau HVAC disjoncteur).	R (x2)
C		459) Repérer les parties qui restent sous tension après coupure.	R (x2)

I		460) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau + chemin de câbles au-dessus du TD.	
		TE1/06 (6ème ét. Bloc E à proximité du local 6/183)	
I	RGIE art. 16-268	461) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-30-26 + disjoncteur - tableau HVAC).	R (x2)
C		462) Repérer les parties qui restent sous tension après coupure.	R (x2)
		TE Data UPS + 6 E (6ème ét. Bloc E local Data face bur 06/183)	
C	RGIE art.270	463) Fournir le PV de réception.	R
C		464) La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	R
		TE1/05 (5ème ét. Bloc E face bur 05/185)	
I	RGIE art. 16-268	465) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits F-P1/0-30-26, destination circuits 60-78, longueur circuits 77/78).	R (x2)
C		466) Repérer les parties qui restent sous tension après coupure.	R (x2)
		TE1/4 (4ème ét. Bloc E face bur 04/183, ascenseur et distributeur de boissons)	
I	RGIE art. 86.08	467) Prévoir un interrupteur différentiel distinct d' une sensibilité de 30mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés (circuit 55).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	468) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits F-P1/0-26B, destination circuits 51 et 70, longueur circuits 52-53-62-70-79 à 81-90).	R (x2)
O		469) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
O		470) Disjoncteur 64, borne N à surveiller.	
		TE Data UPS + 4 E (4ème ét. Bloc E local Data face escalier G)	
C	RGIE art.270	471) Fournir le PV de réception.	R (x2)
I		472) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (alimentation venant de ?, sections, longueurs).	R (x2)
C		473) La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	R (x2)



		TP 1/03 (3ème ét. Bloc E face local technique parking empl. 83)	
I	RGIE art. 50	474) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.(équipements sur portes).	R (x2)
O		475) Eclairage local HS.	
O		476) Poignée de porte à fixer.	
I		477) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	
I		478) Disjoncteur n° 59 à remplacer (art. 5).	
		TE 2/02 (2ème ét. Bloc E face bureau 02-204)	
I	RGIE art. 16-268	479) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (Compléter circuits P-F1/0-26, longueur et destination circuit 71).	R (x2)
		TE 2/01 (1er ét. Bloc E bureau gard)	
I	RGIE art. 16	480) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
		TF 1/09 (9ème ét. Bloc F local HVAC face bur. 09/200 A)	
I		481) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	
I		482) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TC 45 (9ème ét. Bloc F local HVAC face bur. 09/200 A)	
I	RGIE art. 16-268	483) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter 3 alimentations, circuits UV - Q1 à Q5 - 40.16.2).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	484) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.20.1 - 60.63.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	485) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60. 20.1 - 60.63.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	486) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette. Remplacer par 35 mm <sup>2</sup> PE arrivée TD suivant Icc TD).	R (x2)
I	RGIE art. 251.01	487) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (circuits 43.9.4 et 43.9.5 et 43.14 et 43.15, 44.17.1).	R (x2)
I	RGIE art. 127	488) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuits 45.15.1).	R (x2)

I	RGIE art. 50	489) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (ex. bornes disj. 43.1.3, 43.9.1, ...).	R (x2)
I		490) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (TD 45DES).	
I		491) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation TC45NS).	
		TF 1/8 (8ème ét. Bloc F face bur. 08/217)	
I	RGIE art. 16-268	492) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0-30-26, longueur circuit 70).	R (x2)
I		493) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
		TF2/8 (8ème ét. Bloc F face bur. 08/230)	
I	RGIE art. 16-268	494) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0).	R (x2)
		TC 24 (8ème ét. Bloc F local technique face bur. 08/220 A)	
I	RGIE art. 81-04	495) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	496) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	497) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I		498) Fusibles 40.1.2 à remplacer, données illisibles.	
		TF1/07 (7ème ét. Bloc F à proximité local 7/216)	
I	RGIE art. 16-268	499) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0-30-26).	R (x2)
C		500) Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret (carta).	R (x2)
I		501) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (disj. tableau HVAC (134 A)).	R (x2)
O		502) Contacteur n° 3 état enveloppe.	
		TF2/07 (7ème ét. Bloc F face bur. 7/230)	
I	RGIE art.	503) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à	R (x2)



	16-268	prévoir (compléter circuits P-F/0).	
I		504) Enveloppe disjoncteur d'arrivée à refixer (carta non démonté).	
		TC 20 (7ème ét. Bloc F local technique face bur. 07/222)	
I	RGIE art. 116-127	505) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	506) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	507) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I		508) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (interrupteur gén. 25 A protégé par 160 A x0,9 x0,93).	R (x2)
I		509) Fusibles 40.1.2, données illisibles à remplacer.	
		TC 47 (7ème ét. Bloc F porte ext. face cabanon/bur. 7/230)	
I	RGIE art. 16-268	510) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter alimentation et circuits Q1 à Q3).	R (x2)
I	RGIE art. 236.06	511) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI).	R (x2)
I		512) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée.	R (x2)
		TF2/06 (6ème ét. Bloc F face bur. 06/248)	
I	RGIE art. 16-268	513) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0, longueur circuits 90 à 94 + destination circuit 56 (hors service)).	R (x2)
		TF1/06 (6ème ét. Bloc F face bur. 06/248)	
I	RGIE art. 16-268	514) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0-30-26).	R (x2)
I		515) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (disj. tableau HVAC).	R (x2)
I		516) Disjoncteur 20 à remplacer.	
I		517) Fixer, raccorder l'appareillage correctement (diff. d'arrivée).	

		TC 16 (6ème ét. Bloc F local technique face bur. 06/220)	
I	RGIE art. 116-127	518) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	519) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	520) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I		521) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (interrupteur gén. IV 25 A protégé par 160 A x0,9 x0,93 dans TF1/06).	R (x2)
		TE NS L130 + 6 (6ème ét. Bloc F Salle info droite dans bur. 06/248)	
I	RGIE art. 16-268	522) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter destination et longueur circuits Q1 à Q7-Q16).	R (x2)
		TE UPS L130 + 6 (6ème ét. Bloc F Salle info droite dans bur. 06/248)	
I	RGIE art. 16-268	523) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter destination et longueur Q1 à Q7).	R (x2)
		TF1/05 (5ème ét. Bloc F face bur. 05/216)	
I	RGIE art. 16-268	524) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0-30-26, longueur et destination circuit 72).	R (x2)
I		525) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
I		526) Contacteur K1/1 à remplacer (enveloppe abîmée).	
		TF2/05 (5ème ét. Bloc F face bur. 05/241)	
I	RGIE art. 16-268	527) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0, longueur circuit 90 à 92, destination circuit 92).	R (x2)
I	RGIE art. 118	528) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (pontage peigne circuits 91 à 94).	R (x2)
I		529) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (circuit 48).	



		TC 12 (5ème ét. Bloc F local technique face bur. 05/220 A)	
I	RGIE art. 81-04	530) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	531) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	532) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
		TD laverie (+4 bloc F local laverie entrée restaurant)	
I		533) Revoir ouverture carta Q1 (risque en cas de déclenchement).	
		TD cde Chariot (4ème ét. Bloc F local laverie entrée restaurant)	
I	RGIE art. 127	534) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuits F6-F7).	R (x2)
I		535) Revoir le mécanisme de fermeture du coffret ou de l'armoire.	
		Tableau TFMC (4ème ét. bloc F couloir vestiaire cuisine face entrée self service restaurant)	
I	RGIE 51	536) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (carta à replacer + équipement portillons + bornes circuit F3).	R (x2)
I	RGIE 16-268	537) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation (absent lors de passage et /ou compléter canalisation, type et marque disj...).	R (x2)
I	RGIE art. 252	538) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	539) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE sucre et wago à adapter suivant Icc TD + PE dessous).	R (x2)
I	RGIE art. 251.01	540) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (circuits A5C - C038 - C36 - C37 - E063 - C33 + s'assurer du Icc ≤ 15 kA or estimé à 27 kA).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	541) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits AD - E73/1 - F5 - 2 circuits HP6, longueurs circuits AD - E100 - E64 - E93A - 136 - C36, destination circuits A006 - C28 - A1 - C27 - 192 - E68 - E75 - E102A - E95 - A5C - E70/1).	R (x2)
I	RGIE art. 118	542) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (pontage circuits E100 - E64 - E93A - 136).	R (x2)

O		543) Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités.	
O		544) Echauffement anormal aux bornes de raccordement (E061).	
		TD chambre frigo (4ème ét. bloc F derrière chambre froide cuisine)	
I		545) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (porte).	R (x2)
C		546) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	R (x2)
		TF2/04 (4ème ét. bloc F couloir vestiaire cuisine face entrée self service restaurant)	
I	RGIE art. 16	547) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
I	RGIE art. 236.06	548) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo TR1/26B).	R (x2)
I		549) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau.	
I		550) Repérage disjoncteur (Schneider C16).	
I		551) Contacteur T1/26B à remplacer (enveloppe).	
O		552) Prévoir le dépoussiérage du tableau.	
		TF2/03 (3ème ét. bloc F face bur. 03/241)	
I	RGIE art. 16-268	553) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits P-F1/0).	R (x2)
I		554) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (ouvertures dans le cart.).	R (x2)
		TF1/03 (3ème ét. bloc F face bur. 03/214)	
I	RGIE art. 16-268	555) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter circuits F-P1/0-30-26).	R (x2)
C		556) Repérer les parties qui restent sous tension après coupure.	R (x2)
I		557) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (disj. tableau HVAC).	R (x2)



		TC6 (3ème ét. bloc E local technique face bur. 03/184)	
I	RGIE art. 81-04	558) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	559) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.1.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	560) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I		561) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (interrupteur général IV 25 A protégé par 160 A x0,9 x0,93 dans TF1/03).	R (x2)
O		562) Les conducteurs non utilisés sont à éliminer ou à isoler à leurs extrémités.	
		TP1/02 (2ème ét. bloc F parking entrée rue Joseph II local garde)	
I	RGIE art. 16	563) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)
C	RGIE art. 248	564) Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret (TD chambre froide)	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	565) Relier les prises de terre entre elles (PE TD dessus à connecter ensemble) (Non contrôlé en 2016).	R (x2)
I	RGIE art. 118	566) Adapter l'intensité nominale (In) du dispositif de protection, trop élevée pour la canalisation et/ou le récepteur installé en aval (alimentation TD dessus).	R (x2)
C		567) Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau (TAB chambre froide).	R (x2)
I		568) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements sur porte).	R (x2)
C		569) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (améliorer la fixation du carta "Secours").	R (x2)
I		570) Boîte de dérivation à fermer (chauffage élec.).	
		TC 5A (2ème ét. bloc F parking entrée rue Joseph II local garde)	
I	RGIE art. 50	571) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements porte).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	572) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter le In récepteur, la longueur circuits 43.1.3 -	R (x2)

		43.2.2).	
		TC 1A (1er ét. bloc F local HVAC face parking 53)	
C	RGIE art. 236.06	573) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.1.1).	R (x2)
I		574) Revoir fermeture TD.	
		TC 5 (3ème ét. bloc F local HVAC face parking empl. 95)	
I	RGIE art. 16-268	575) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter alimentation, longueur circuits 43.4.2 - 43.11.1 à 43.11.4, circuits Q1 à Q4 - 43.35.3 - 43.13.1).	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	576) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette + adapter section pontage barrettes PE et arrivée alimentation suivant Icc TD).	R (x2)
I	RGIE art. 251.01	577) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (ex. circuits 43.1.1 et s'assurer filiation suivant Icc TD)	R (x2)
I	RGIE art. 127	578) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuits 45.8.1 - 45.8.2).	R (x2)
I	RGIE art. 116-127	579) Adapter la protection de surcharge du transformateur; valeur trop élevée (transfo 60.33.1 - 60.35.1).	R (x2)
C	RGIE art. 236.06	580) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (transfo 60.33.1 - 60.35.1).	R (x2)
I	RGIE art. 50	581) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (ex. équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 252	582) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (bornier).	R (x2)
		TC 46 (1er ét. bloc F local HVAC face cabine HT EF)	
O	RGIE art. 236.06	583) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI).	R (x2)
I	RGIE art. 70.01	584) Lors de la réduction de la section des conducteurs, il y a lieu d'installer une protection de surintensité adaptée à la section la plus faible (circuit 43.2.1).	R (x2)
		TC 46' (1er ét. bloc F local HVAC face cabine HT E-F)	
I	RGIE art. 50	585) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (équipements sur porte).	R (x2)
I	RGIE art. 16	586) Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	R (x2)



		TC 1 (1er ét. bloc F local HVAC face parking empl. 53)	
I	RGIE art. 50	587) Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles (bornes HPC - secondaires TI - équipements sur porte - 43.1.5).	R (x2)
I	RGIE art. 251.01	588) Prévoir des dispositifs de protection de court-circuit adaptés (ex. circuits 43.23.1 - 43.1.1 et s'assurer de la filiation suivant Icc TD)	R (x2)
I	RGIE art. 81-04	589) Relier les prises de terre entre elles (pontage PE à réaliser entre rail din et barrette + adapter pontage PE entre barrettes suivant Icc TD).	R (x2)
I	RGIE art. 127	590) Prévoir une protection thermique avec plage de réglage adaptée (circuits 45.15.2 - 45.24.1 - 45.16.1).	R (x2)
I	RGIE art. 16-268	591) Les schémas et/ou plans mis à jour et définitifs sont à prévoir (compléter alimentation secours, circuits Q1 à Q8 - 43.28.1 - 43.20.1 et longueur circuits 43.21.1 à 43.21.5 et disj. IV C20A).	R (x2)
I	RGIE art. 236.06	592) Relier le(s) secondaire(s) du (des) transfo(s) de commande à la masse, côté relais (TI).	R (x2)
I		593) Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc. (disj. IV C20A / 3 kA).	R (x2)
I		594) Adapter le(s) schéma(s) unifilaire(s) à la réalité (ex. 45.4.1).	
I		595) Ampèremètre alimenté par un fil vert/jaune.	
		Infractions et observations générales	
I	RGIE 205-240	596) La gaine extérieure du câble n'est pas complètement introduite dans l'enveloppe de l'appareil connecté. Eclairage TL +3 bloc B couloir face local PABX : VOB en pose apparente (+ refixer l'armature TL au couloir).	R (x2)
C	RGIE 201-209	597) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs ( traversée des murs, plafonds, etc. ) Améliorer la protection mécanique du câble Préflex sous TD laverie / local plonge.	R (x2)
I	RGIE art. 86	598) Déplacer hors VOL 2 SDD interrupteurs douche vestiaire cuisine femmes +4 bloc F, douche milieu hommes + 3 bloc D, douche (x2) femmes +3 bloc D.	R (x2)

C	EGIE 72.01	599) Réaliser les équipotentielles principales eau +1F et +3A / gaz +1F / chauffage +11A (non localisées - à réaliser en 25 mm <sup>2</sup> min. si ce n'est fait)	R (x2)
C	RGIE 16-268	600) Préciser au mieux le lieu des destinations des circuits éclairage - prises aux TD étages blocs (schémas).	R (x2)
C	RGIE 268	601) Prévoir une clé armoire S25 à la réception (garde)	R (x2)
I		602) Nouveau TD à côté TD eau réfrigérée, prévoir PV de réception.	
O		603) Utilisation de diff. type AC vérifier qu'il soit compatible avec les récepteurs (composantes continues).	
O		604) Prise escalier D 9ème à fixer.	
I		605) Certains disjoncteurs (Bloc B) de 10 A ont été changés par des 20 A (ex. TB1/05 circuit 45). Vérifier que les fils peuvent supporter 20 A.	
I		606) Interrupteur à fixer, local BRU/L130/03/A040.	
I		607) Compléter les schémas ex. TC 1/10, disjoncteur TC160N TD HVAC et disjoncteur arrivée pas repéré sur les plans (souvent).	
I		608) Protéger mécaniquement le(s) câble(s) non armé(s) aux endroits exposés aux dégradations, coups, chocs (traversée des murs, plafonds, etc.) TL tableau, ex. TD1/09,...	
I		609) Cabine HT C-D la 2ème porte ne s'ouvre pas complètement (mécanisme cassé).	
O		610) Prévoir les clés en croix pour ouvrir les TGBT et TD.	
O		611) Prévoir des cartas plus facile à enlever (TGBT) (trop grand → risques de déclenchement.	
I		612) Prévoir la liste des influences externes du bâtiment.	

</Conclusion>